

# Paola Riva Gapany députée

Nouvelle élue au Parlement valaisan, cette Saviésanne polyglotte et en faveur du bilinguisme est une juriste qui s'engage pour les droits de l'enfant, et une élue socialiste désireuse de représenter les minorités. Interview.

Sa toute première session au Grand Conseil valaisan s'est tenue en mai. Elle en a fait écho sur son site internet. Ses ambitions ? Protéger les enfants, soutenir les parents, bâtir un espace commun inclusif et égalitaire, promouvoir

le développement durable...

En janvier 2019, le Journal de Savièse la présentait ainsi : Paola Riva Gapany est née en 1968, elle est mariée et mère de deux fils adolescents. Licenciée en droit de l'Université

de Neuchâtel, elle a complété sa formation par un master en droit international public à Washington, où elle a débuté sa carrière professionnelle au sein d'une organisation s'occupant des vétérans de la guerre du Vietnam. Elle est installée en Valais depuis 1996, après avoir travaillé dans le secteur privé et judiciaire. En 2000, elle est engagée en tant qu'assistante du directeur de



l'Institut international des droits de l'enfant à Sion, elle en occupe désormais la direction depuis 2015.

**Paola, il y a 2 ans et demi tu faisais campagne au national aux côtés de Mathias Reynard. Celui-ci est devenu Conseiller d'État ce printemps, comment juges-tu son début de mandat au Gouvernement valaisan ?**

– Il a repris le département de la santé, des affaires sociales et de la culture au pire moment, à savoir celui de la pandémie. Pas facile, mais il fait preuve de courage et de ténacité à l'instar de toute son équipe. Je relève deux points qui m'ont particulièrement fait plaisir : la création d'une unité de médecine des violences et un renforcement des urgences psychiatriques ambulatoires pour les 14-24 ans. J'apprécie également sa volonté de mettre en valeur le bilinguisme, une richesse pour le canton et un respect envers une minorité. Quant à la forme, il est fidèle à lui-même : ouvert, abordable, à l'écoute des citoyennes et citoyens.

**Ce printemps toujours, tu as été brillamment élue à la députation. Quel commentaire fais-tu sur ton élection ?**

– Le fait d'être une femme, connue pour ses engagements professionnels, en particulier les droits des enfants, et ses engagements associatifs comme la fédération romande des consommateurs, ont certainement pesé dans mon élection. Je me suis également faite connaître en tant que candidate non-élue à la Constituante et au Conseil national. Et le peuple souhaitait certainement un parlement différent : plus féminin, avec de nouvelles personnalités, d'autres expériences personnelles et professionnelles.

**En terme d'émotions, comment as-tu vécu ta 1<sup>re</sup> journée au sein du Grand Conseil ?**

– J'ai pensé très fort à mes parents, malheureusement décédés. D'ailleurs, le jour de l'assermentation, je portais

la montre de mon père et la bague de fiançailles de ma mère. J'ose espérer qu'ils sont fiers de leur fille, même si je suis à peu près sûre qu'ils ne votaient pas socialiste !

**Quel est le dossier dont tu as été la plus fière cette année ?**

– La loi sur le handicap adoptée en une seule lecture !

**Tu es femme, Saviésanne, et socialiste ; qu'est-ce qui prime quand tu sièges au Grand Conseil valaisan ?**

– La Femme Saviésanne Socialiste!!!!

**Est-il déjà arrivé que ta conscience soit en désaccord avec les mots d'ordre de ton parti ?**

**Si oui, à quelle occasion, et comment as-tu voté ?**

– Pour l'instant je n'ai pas été confrontée à ce cas de figure, mon parti laissant généralement la liberté de vote lorsque les sujets sont très discutés, trop émotionnels ou personnels. Mais voter à l'encontre des mots d'ordre de mon parti, en suivant ma conscience, ne me pose aucun problème. J'en informerai mon groupe parlementaire au préalable.

**Les médias ont-ils raison de demander aux élus s'ils sont vaccinés contre le covid ou non ?**

– Y a-t-il un intérêt public à savoir quel élu est vacciné ou pas ? Je ne le crois pas, sauf si l'élu prend position sur le sujet, auquel cas il doit montrer la cohérence de sa position.

**Pandémie oblige, question délicate : aux prochaines votations fédérales du 28 novembre voteras-tu pour ou contre la Loi Covid qui impose le pass sanitaire ?**

– Je voterai pour la Loi Covid, car elle propose des mesures qui permettront, je l'espère, d'endiguer la pandémie.

**Être députée, ça représente quoi comme investissement en temps ? Est-ce suffisamment défrayé ?**

– C'est difficile à chiffrer, car l'investissement se partage entre la préparation des ses-

sions, la participation proprement dite aux sessions et le travail de députée avec la rédaction d'interventions parlementaires. De plus, je suis membre d'une commission de haute surveillance, la commission de gestion, qui nécessite une rencontre mensuelle avec mes collègues députés et l'Inspection des Finances avec à la clé, des dossiers à examiner. En amont, il y a tous les contacts nécessaires à la compréhension des dossiers et à ton travail, et surtout les rencontres avec les citoyennes et citoyens qui t'interpellent pour te parler d'une cause ou d'un sujet. En termes de rémunération, je ne me plains pas, car ce n'est pas la raison principale de mon engagement et ce n'est pas la politique qui te permettra de devenir riche si telle est ton ambition.

**Ta fiche technique électorale mentionne que tu voulais lutter contre la violence domestique et la cybercriminalité, y es-tu parvenue ?**

– Je travaille actuellement avec mes collègues de la Fondation Protection de l'Enfance suisse, sur une analyse des moyens d'actions cantonaux à disposition pour lutter contre la violence domestique et la cybercriminalité touchant les enfants. En ce qui concerne la violence à l'encontre des femmes, j'ai déposé en septembre une interpellation relative aux violences gynécologiques et obstétricales, qui selon une récente étude, concerne une femme sur quatre en Suisse. J'attends la réponse du département. De plus, j'ai été élue à la Session des femmes, qui se tiendra les 29 et 30 novembre au Palais fédéral à Berne et je prendrai la parole en plenum pour défendre un postulat relatif à la protection de la santé des femmes.

**Comment le canton pourrait-il faire pour diminuer la précarité ?**

– Avant toute chose, il nous faut récolter des données solides sur la pauvreté en Valais, afin d'avoir une image réelle de la situation. Les dispositifs de lutte

contre la précarité existants doivent être soutenus voire améliorés au besoin. Par la suite, des mesures concrètes, comme des logements abordables ou le soutien aux chômeurs de longue durée ou de plus de cinquante ans, doivent être adoptées. Et en amont, le canton doit garantir à tous les jeunes une formation complète leur permettant d'intégrer la vie professionnelle.

**Ton avis sur la Constituante... ?**

– Je trouve dommage que l'enthousiasme du début s'estompe au fur et à mesure de l'avancée du projet. Je suis déçue par la tiédeur de certaines propositions qui ne représentent pas vraiment une avancée, des positions bien arrêtées bloquant toute discussion et irritée d'apprendre que la protection des consommateurs avait été oubliée ! J'attends donc le projet final avec impatience et surtout, je reste positive par respect pour les constituants !

**Quel est l'endroit à Savièse qui te permet de te ressourcer quand tu en as besoin ?**

– Il y en a deux : un contemplatif, le bisse de Lentine qui en plus d'une vue magnifique, me plonge dans l'univers magique de Marguerite Burnat-Provins, vue par les écoliers saviésans (dont mon fils !) et un méditatif, la chapelle de Notre-Dame des Corbelins, dont les vitraux dégagent une lumière vitale, source d'apaisement et d'introspection. J'y ai d'ailleurs baptisé mon autre fils !

**Quelle est la question que tu aurais aimé que le Journal de Savièse te pose ? Et la réponse ?**

– Une question m'est souvent posée : est-ce que le fait de porter un prénom et un nom à consonance étrangère est un obstacle pour faire de la politique en Valais ? Et ma réponse est oui et non, car à la fin c'est toujours l'engagement et les compétences qui l'emportent. Heureusement!!!

Propos recueillis  
par Hervé Lochmatter